

Ville de Saint Pierre du Mont (Département des Landes)

☎ : 05 58 76 49 13 – courriel : dst@saintpierredumont.fr

Prélèvements dans quatre forages d'irrigation

Dossier de demande d'autorisation de prélever dans les eaux
souterraines au titre du code de l'environnement

Propositions de prescriptions à l'initiative de la Commune de Saint-Pierre-du-Mont

Cette note a pour objectif de proposer des prescriptions que la commune de Saint-Pierre-du-Mont envisage de mettre en œuvre au niveau de chaque forage.

- **Forage du stade de Menasse**

Une protection de la tête de forage contre le ruissellement sera réalisée. La tête du forage du stade de Ménasse sera étanchée.

Le stockage des produits phytosanitaires destinés à l'entretien des terrains de sport sera déplacé dans un nouveau local situé à plus de 200 m du forage. Les produits seront stockés sur des bacs de rétention adaptés.

Les temps d'arrosage sont optimisés en fonction de la pluviométrie.

Le volume moyen prélevé entre 2014 et 2021 est de 12 103 m³ ; le volume annuel maximum de prélèvement pourra donc être ajusté au plus près.

- **Forage du centre-ville**

La margelle du forage sera dégagée pour ne plus être au niveau du TN afin de protéger la tête du forage contre le ruissellement.

Le volume moyen prélevé entre 2014 et 2021 est de 2 083 m³ ; le volume annuel maximum de prélèvement pourra donc être ajusté au plus près.

- **Forage des Jardins Familiaux**

L'usage des produits phytosanitaires est proscrit depuis 2017.

Le volume moyen prélevé entre 2014 et 2021 est de 1 561 m³ ; le volume annuel maximum de prélèvement pourra donc être ajusté au plus près.

- **Forage de Sailhès**

Ce forage a été abandonné et a fait l'objet d'un comblement le 20 octobre 2021 par la société FORAQUITAINE.

